

# Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020

Distr. générale  
4 août 2022  
Français  
Original : anglais

New York, 1<sup>er</sup>-26 août 2022

## Déclaration du Président Biden à l'occasion de la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires\*

### Communiquée par les États-Unis d'Amérique

1<sup>er</sup> août 2022

1. En ce jour où le monde est réuni pour la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, les États-Unis prennent une nouvelle fois l'engagement devant le monde de gérer de manière responsable leur arsenal nucléaire et de continuer d'œuvrer à l'objectif ultime d'un monde sans armes nucléaires. Parce qu'ils ont pris cet engagement, les États-Unis se sont associés aux autres États dotés de l'arme nucléaire en janvier pour affirmer notre conviction commune qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée, et c'est la raison pour laquelle mon gouvernement s'attache tout particulièrement à réduire le rôle des armes nucléaires dans notre stratégie de sécurité nationale.

2. J'ai commencé à travailler sur la question de la maîtrise des armements dès le début de ma carrière, et la santé du Traité sur la non-prolifération a toujours reposé sur des limitations significatives et réciproques des armements entre les États-Unis et la Fédération de Russie. Même au plus fort de la guerre froide, les États-Unis et l'Union soviétique ont su travailler ensemble pour assumer leur responsabilité partagée de garantir la stabilité stratégique. Aujourd'hui, mon gouvernement est prêt à négocier rapidement un nouveau dispositif de maîtrise des armements pour remplacer le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques à son expiration, en 2026. Mais pour négocier, il faut un partenaire de bonne volonté et de bonne foi. Or, l'agression brutale menée par la Russie en Ukraine en l'absence de toute provocation a fait voler en éclats la paix en Europe et constitue une atteinte aux principes fondamentaux de l'ordre international. Dans ce contexte, la Russie devrait montrer qu'elle est prête à reprendre les travaux sur la maîtrise des armements nucléaires avec les États-Unis. En tant qu'État doté de l'arme nucléaire partie au Traité sur la non-prolifération et un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Chine a également la responsabilité de prendre part à des négociations visant à réduire le risque d'erreur d'appréciation et à corriger les dynamiques

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



militaires sources de déstabilisation. Nos nations, quelles qu'elles soient – et le monde – n'ont rien à gagner en se refusant à un dialogue de fond sur la maîtrise des armements et la non-prolifération nucléaire.

3. Les États-Unis sont déterminés à donner l'exemple. Par une action diplomatique – en coordination avec nos alliés et nos partenaires régionaux – nous avons élaboré une proposition visant à ce que toutes les parties concernées recommencent à appliquer pleinement le Plan d'action global commun, afin que l'Iran ne se dote pas de l'arme nucléaire. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour veiller à ce que le partenariat AUKUS, entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, réponde aux normes les plus élevées en matière de non-prolifération. Et nous reprenons notre rôle de chef de file dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, notamment en nous employant à faire du protocole additionnel de l'AIEA une norme universelle tant pour les garanties internationales que pour les arrangements en matière d'approvisionnement nucléaire, et en poursuivant nos efforts visant à limiter la propagation des technologies sensibles d'enrichissement et de retraitement.

4. En cette période d'incertitude et de bouleversements sur la scène internationale, il n'a jamais été aussi crucial de réaffirmer notre attachement commun aux principes fondamentaux du régime de non-prolifération global. Le monde peut avoir la certitude que mon gouvernement continuera d'agir en faveur du Traité sur la non-prolifération et de s'attacher à renforcer le dispositif de non-prolifération qui protège les personnes partout dans le monde.

---